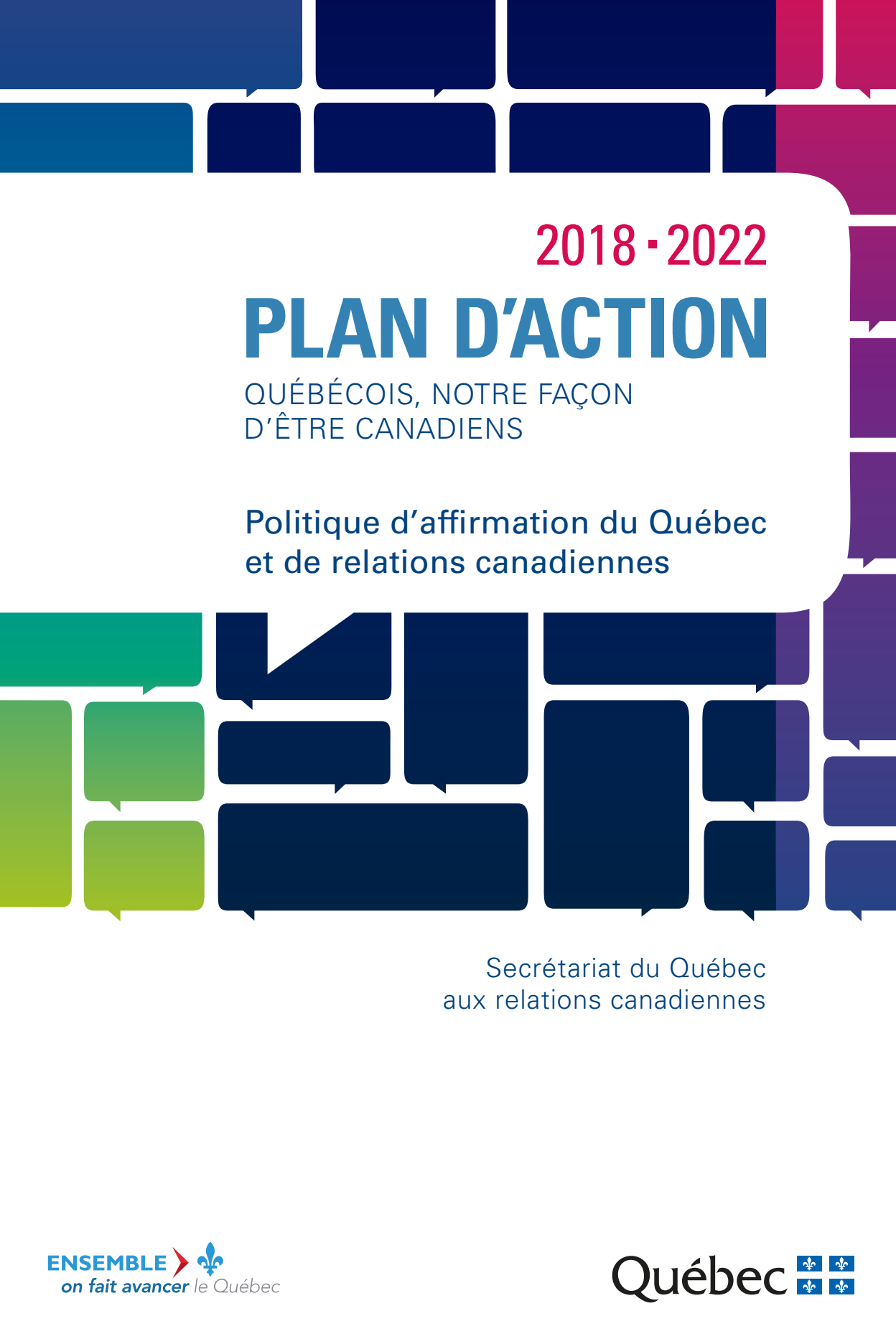




2018 - 2022

PLAN D'ACTION

QUÉBÉCOIS, NOTRE FAÇON
D'ÊTRE CANADIENS

Politique d'affirmation du Québec
et de relations canadiennes

Secrétariat du Québec
aux relations canadiennes

2018 - 2022

PLAN D'ACTION

QUÉBÉCOIS, NOTRE FAÇON
D'ÊTRE CANADIENS

Politique d'affirmation du Québec
et de relations canadiennes

Secrétariat du Québec
aux relations canadiennes

Cette publication a été réalisée
par le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes
en collaboration avec la Direction des communications.

Vous pouvez obtenir de l'information au sujet
du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes
en consultant son site Web : www.sqrc.gouv.qc.ca.

Direction des communications
du ministère du Conseil exécutif
et du Secrétariat du Conseil du trésor
1^{er} étage, secteur 400
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 4Y8

Téléphone : 418 643-2001
Télécopieur : 418 643-3006
Site Web : www.mce.gouv.qc.ca

Dépôt légal – Mai 2018
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-81332-3 (PDF)

Tous droits réservés pour tous les pays.
© Gouvernement du Québec – 2018

TABLE DES MATIÈRES

ORIENTATION 1 : PRIVILÉGIER UNE DIPLOMATIE INTÉRIEURE PROACTIVE DANS LA CONDUITE DES RELATIONS CANADIENNES3

1. RENFORCER L'ORGANISATION GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE DE RELATIONS CANADIENNES3

2. DÉFENDRE LES COMPÉTENCES ET PROMOUVOIR LES INTÉRÊTS DU QUÉBEC AUPRÈS DES ACTEURS POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX.4

3. INTENSIFIER LE DIALOGUE AVEC LES NATIONS AUTOCHTONES6

ORIENTATION 2 : ALIMENTER LE DIALOGUE ENTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET LES REPRÉSENTANTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AILLEURS AU CANADA.7

1. MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LE QUÉBEC, LA POLITIQUE D’AFFIRMATION DU QUÉBEC ET DE RELATIONS CANADIENNES ET LES POINTS DE VUE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC7

2. AUGMENTER L'APPUI DU QUÉBEC À LA FRANCOPHONIE CANADIENNE8

ORIENTATION 3 : FAVORISER LES ÉCHANGES ENTRE LES CITOYENS ET LES GROUPES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DU QUÉBEC ET D'AILLEURS AU CANADA.9

1. ENCOURAGER LES ÉCHANGES SUR LE FÉDÉRALISME, LES RELATIONS CANADIENNES ET LA RÉALITÉ QUÉBÉCOISE9

2. SOUTENIR LES INITIATIVES DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES QUÉBÉCOIS ET LES AUTRES CANADIENS10

3. FAVORISER LES RAPPROCHEMENTS ENTRE LES QUÉBÉCOIS ET LES FRANCOPHONES ET FRANCOPHILES DU CANADA11

Fondée sur une compréhension fine du passé et tournée vers l'avenir, la Politique d'affirmation du Québec et de relations canadiennes, dévoilée le 1^{er} juin 2017, renforce le rôle du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes (SQRC) comme catalyseur de la promotion des intérêts du Québec, de l'exercice de ses compétences constitutionnelles et de sa vision du fédéralisme, partout au Canada et auprès de tous les Canadiens et Canadiennes.

La Politique d'affirmation met de l'avant une vision d'un fédéralisme canadien contemporain qui reconnaît les appartenances plurielles et la diversité collective. Cette vision s'appuie sur des principes : la reconnaissance de la Nation québécoise ; le respect des compétences du Québec ; l'autonomie des provinces ; la flexibilité et l'asymétrie ; la coopération intergouvernementale, notamment par l'entremise d'ententes administratives ; la valorisation des institutions communes.

La volonté de bâtir des relations canadiennes fondées sur nos solidarités et une connaissance mutuelle, dont une meilleure connaissance du Québec par les autres Canadiens, répond à l'appétit pour un dialogue patient qui s'intéresse à toutes les dimensions du vivre-ensemble au Canada et vise une compréhension commune qui constitue un préalable à toute modification constitutionnelle.

Expertise. Coordination. Collaboration.

Pour y donner suite, le SQRC adoptera une mission découlant de la Politique d'affirmation du Québec et de relations canadiennes, qui sera partagée au sein du gouvernement.

Concrètement, la mise en œuvre de la Politique d'affirmation, au SQRC et dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental, se traduit par la réorganisation et le renforcement des capacités du SQRC, par des changements de culture et de pratique au sein de l'appareil gouvernemental et par la mise en place de mesures phares.

Le SQRC entend miser encore davantage sur la collaboration : au sein de ses équipes, avec les ministères et organismes et avec ses autres partenaires.

Ces actions seront menées et coordonnées grâce à des changements dans les manières de faire, mais aussi grâce à de nouveaux talents et ressources qui compléteront les équipes existantes.

Trois orientations

Le présent plan d'action décline les orientations contenues dans la Politique d'affirmation en différentes actions à entreprendre.

Pour faire mieux connaître le Québec et sa spécificité et pour accroître son rayonnement au Canada, notamment dans les sphères économique, sociale, universitaire et culturelle et en matière de francophonie, le SQRC déploiera ses actions selon trois orientations qui sous-tendent le dialogue entamé et à poursuivre :

1. Privilégier une diplomatie intérieure proactive dans la conduite des relations canadiennes du Québec : le dialogue entre le Gouvernement du Québec et les milieux politiques du Canada.
2. Alimenter le dialogue entre le Gouvernement du Québec et les représentants de la société civile ailleurs au Canada : le dialogue entre le gouvernement et la société civile canadienne.
3. Favoriser les échanges entre les citoyens et les groupes de la société civile du Québec et d'ailleurs au Canada : le dialogue de la société civile, entre les citoyens et les organisations du Québec et d'ailleurs au Canada.

ORIENTATION 1 :

PRIVILÉGIER UNE DIPLOMATIE INTÉRIEURE PROACTIVE DANS LA CONDUITE DES RELATIONS CANADIENNES

Le Québec est partie prenante de la fédération canadienne. Il entend y jouer un rôle de premier plan en exerçant un leadership dans la défense et la promotion de ses intérêts. Il cherchera à consolider le lien de confiance avec ses partenaires et à travailler à la mise en place des conditions d'un dialogue constructif. Cette participation au sein de l'ensemble canadien appelle le respect de toutes les dimensions de la personnalité nationale du Québec.

1. RENFORCER L'ORGANISATION GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE DE RELATIONS CANADIENNES

Afin de parvenir à ces objectifs, le Gouvernement du Québec compte utiliser l'ensemble des leviers à sa disposition. La volonté de voir le Québec jouer un rôle plus dynamique dans l'ensemble canadien se reflétera d'abord dans l'appareil gouvernemental québécois. Ce redéploiement de l'action gouvernementale en matière de relations canadiennes repose sur deux axes principaux : le renforcement des capacités du SQRC et le déploiement d'unités de relations canadiennes dans les ministères.

- Renforcer les capacités de coordination, de conseil stratégique et d'analyse du SQRC.
 - Assurer un rôle-conseil et stratégique auprès des ministères et organismes.
 - Mettre en place une unité de veille et de réflexion stratégiques, avec un mandat complémentaire en diplomatie publique, pour alimenter la conduite des relations canadiennes au SQRC.

- Revoir les stratégies, l'offre de services et les outils de veille géopolitique afin de les rendre plus pertinents et efficaces, notamment dans un souci d'alimenter le Réseau des responsables des unités de relations canadiennes.
- Appuyer les ministères et organismes dans le renforcement de leurs capacités de coordination interne et de collaboration avec le SQRC.
 - Mettre en place le Réseau des responsables des unités de relations canadiennes et coordonner les activités de ce réseau, notamment par trois rencontres par année ou plus, au besoin.
 - Déployer un programme de formation pour les gestionnaires et les ressources professionnelles des ministères et organismes québécois intervenant en relations canadiennes, en partenariat avec l'École nationale d'administration publique (ENAP).
 - Offrir, au SQRC et au sein du gouvernement, des activités de formation sur la Politique d'affirmation, sur la mission du SQRC, sur le fédéralisme et sur les relations intergouvernementales, notamment.
 - Participer de façon proactive aux conférences fédérales, provinciales et territoriales.

2. DÉFENDRE LES COMPÉTENCES ET PROMOUVOIR LES INTÉRÊTS DU QUÉBEC AUPRÈS DES ACTEURS POLITIQUES ET ADMINISTRATIFS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

Avec le gouvernement fédéral et ceux des provinces et des territoires, le Gouvernement du Québec entend, bien sûr, maintenir des relations de gouvernement à gouvernement. En misant sur la création d'alliances interprovinciales, le Québec cherche à influencer sur le développement de la fédération et aussi à promouvoir et à défendre son caractère distinct. Par ailleurs, il cherchera à élargir le dialogue avec l'ensemble des acteurs politiques et administratifs, incluant les acteurs fédéraux, afin de mieux faire connaître sa vision du fédéralisme.

- Implanter un programme de stages de fonctionnaires avec d'autres provinces ou avec des territoires sur une base de réciprocité, pour améliorer la compréhension commune.
- Collaborer de façon soutenue avec les gouvernements provinciaux et territoriaux dans le cadre des travaux du Conseil de la fédération et grâce à de nouvelles initiatives.
- Renforcer les alliances bilatérales et multilatérales régionales.
 - Conclure de nouveaux accords de coopération bilatérale, notamment en matière d'énergie, de lutte contre les changements climatiques, de francophonie et de commerce international.
 - Poursuivre la coopération bilatérale avec l'Ontario, notamment par les rencontres annuelles des Conseils des ministres du Québec et de l'Ontario.
 - Renforcer la coopération économique et politique avec les provinces de l'Atlantique, des Prairies et de l'Ouest canadien.
 - Établir une relation de coopération avec les territoires à l'égard du développement nordique.
 - Accroître la coopération avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et engager davantage les milieux associatifs dans l'établissement des priorités d'action en matière de francophonie canadienne.
- Intervenir en amont de la tenue des conférences intergouvernementales et des autres travaux de nature intergouvernementale et y assurer une participation proactive du Québec.
- Proposer des mécanismes de participation formelle du Québec dans les institutions fédérales, afin d'y protéger son poids politique et la prise en compte de ses intérêts.
- Renforcer la capacité d'intervention du Québec à l'égard des initiatives fédérales et saisir les occasions de faire valoir les positions du Québec activement, non seulement auprès du gouvernement fédéral, mais aussi auprès de l'ensemble des acteurs et des décideurs sur la scène fédérale, notamment au sujet des projets de loi et des politiques publiques susceptibles de porter atteinte à ses compétences constitutionnelles.

- Intensifier la veille et l'analyse des projets de loi fédéraux, des politiques publiques et des dossiers judiciaires ayant des répercussions sur les compétences constitutionnelles du Québec ou sur les enjeux prioritaires de relations canadiennes.
- Encourager la mobilisation des acteurs québécois concernés par de tels projets de loi fédéraux et de telles politiques publiques.
- Interpeller le gouvernement fédéral pour convenir de solutions aux problèmes engendrés par le chevauchement de compétences entre les gouvernements.

3. INTENSIFIER LE DIALOGUE AVEC LES NATIONS AUTOCHTONES

Le Québec pratique déjà, depuis plusieurs années, une relation de nation à nation avec les peuples autochtones sur son territoire. Il entend poursuivre dans cette voie. Le Gouvernement du Québec travaille de manière concrète à consolider ses rapports avec les Premières Nations et les Inuits. Il entend notamment jouer un rôle plus important dans le renforcement du développement social, culturel et économique de ces nations.

- Plaider pour une reconnaissance de la diversité collective des Autochtones.
- Favoriser une interaction multilatérale fructueuse avec les Autochtones dans le champ des relations canadiennes.

ORIENTATION 2 :

ALIMENTER LE DIALOGUE ENTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET LES REPRÉSENTANTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AILLEURS AU CANADA

Le Québec compte accroître sa présence sur la scène canadienne et ainsi se faire plus entendre, pour se faire mieux comprendre. Cette présence accrue se traduira par une participation active dans les milieux universitaires, auprès des groupes d'affaires et sociaux, dans les médias traditionnels et sociaux; en fait, partout où la voix du Québec doit être entendue pour refléter la vision et les ambitions de son gouvernement.

1. MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LE QUÉBEC, LA POLITIQUE D’AFFIRMATION DU QUÉBEC ET DE RELATIONS CANADIENNES ET LES POINTS DE VUE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Le Québec utilisera toutes les tribunes qu’il juge appropriées pour promouvoir sa vision d’un Canada qui favorise les appartenances plurielles en se fondant sur l’ouverture, sur la reconnaissance mutuelle et sur le respect des identités individuelles et collectives. Il cherchera à approfondir les solidarités canadiennes.

- Augmenter le nombre de missions des membres du gouvernement et, notamment, du premier ministre, ailleurs au Canada, incluant la participation à des activités organisées par la société civile (colloques, forums, congrès).
- Appuyer les interventions de représentants du Gouvernement du Québec dans les milieux associatifs, économiques, universitaires, sociaux et culturels ailleurs au Canada.
 - Soutenir financièrement la participation de représentants de l’administration publique québécoise à des colloques, à des forums et à des congrès ailleurs au Canada.

- Déployer une stratégie de communication intégrée à l'intention du public canadien pour faire mieux connaître et comprendre la vision du Gouvernement du Québec.
- Renforcer les capacités des Bureaux du Québec au Canada de mener des relations proactives pour ainsi consolider les solidarités.

2. AUGMENTER L'APPUI DU QUÉBEC À LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Le Gouvernement du Québec est, plus que jamais, déterminé à faire la promotion de la francophonie de façon à contribuer à la reconnaissance des droits de plus de 2,7 millions de francophones et francophiles à l'extérieur du territoire québécois. La Politique du Québec en matière de francophonie canadienne démontre que le gouvernement québécois soutient la francophonie canadienne, en complémentarité avec les gouvernements des provinces et des territoires et avec les communautés francophones et acadiennes.

- Faire la promotion de l'importance de la francophonie canadienne et de l'avantage francophone pour le Canada.
- Renforcer l'appui à la francophonie canadienne, notamment en augmentant les sommes consacrées au Programme d'appui à la francophonie canadienne et au Programme de coopération intergouvernementale.
- Favoriser le rapprochement entre le Gouvernement du Québec et des représentants des communautés, notamment en participant à des congrès, à des forums, à des journées de réflexion et à des assemblées générales d'associations francophones provinciales et sectorielles, et créer de nouveaux liens avec les organisations appuyant le rayonnement de la francophonie.

ORIENTATION 3 :

FAVORISER LES ÉCHANGES ENTRE LES CITOYENS ET LES GROUPES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DU QUÉBEC ET D'AILLEURS AU CANADA

Les liens qui unissent les Québécois et Québécoises et les autres Canadiens, avant d'être gouvernementaux ou institutionnels, sont d'abord des relations entre les personnes et la société civile dans son ensemble. C'est sur cette base que doit préalablement être construit un véritable dialogue sur l'avenir de la fédération canadienne et pour cette raison, le Gouvernement du Québec souhaite voir se multiplier les lieux d'échanges.

1. ENCOURAGER LES ÉCHANGES SUR LE FÉDÉRALISME, LES RELATIONS CANADIENNES ET LA RÉALITÉ QUÉBÉCOISE

Les espaces de réflexion sur le fédéralisme et sur les relations canadiennes doivent être mieux investis afin que les points de vue québécois sur ces questions soient mieux connus et compris dans l'ensemble du Canada. Dans ce contexte, le SQRC entend encourager la réalisation de recherches, la publication d'ouvrages et l'organisation de rencontres entre spécialistes, afin de porter la vision québécoise dans les débats publics et de renforcer les échanges entre des acteurs de la société civile du Québec et du Canada.

- Augmentation du budget et bonification du Programme de soutien à la recherche en matière d'affaires intergouvernementales et d'identité québécoise (PSRAIIQ), qui deviendra le Programme d'appui à la recherche (PAR).

Le PAR permettra de mieux :

- soutenir des partenariats entre les chercheurs québécois et ceux du Canada en matière de fédéralisme, d'identité québécoise, de politiques publiques canadiennes comparées et de francophonie canadienne ;

- soutenir la diffusion de ces recherches ;
- soutenir les initiatives d'associations universitaires pour renforcer la mise en réseau et la coopération entre les chercheurs du Canada ;
- promouvoir et soutenir financièrement les présentations d'universitaires québécois à des activités ailleurs au Canada.

2. SOUTENIR LES INITIATIVES DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES QUÉBÉCOIS ET LES AUTRES CANADIENS

Le Gouvernement du Québec souhaite que les liens entre les Québécois et les autres Canadiens se multiplient. Déjà, ces liens se tissent de façon autonome. Il faut souhaiter que cela continue et, plus encore, que ces liens s'intensifient. À cet égard, le Gouvernement du Québec tentera de servir de passerelle pour accélérer ce mouvement.

- Mettre en place un Programme d'appui aux relations canadiennes (PARC) pour soutenir la participation de spécialistes québécois à des activités partout au Canada et à des projets de la société civile contribuant au dialogue et au rapprochement entre les citoyens (forums de dialogue, etc.).
- Encourager les initiatives de réseautage et les échanges entre les Québécois et les autres Canadiens, notamment dans les programmes gouvernementaux de soutien à la mobilité, aux maillages et aux jumelages (citoyens, entreprises, jeunes, artistes, francophones, etc.), dont ceux sous la responsabilité de Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ), notamment Québec Volontaire.

3. FAVORISER LES RAPPROCHEMENTS ENTRE LES QUÉBÉCOIS ET LES FRANCOPHONES ET FRANCOPHILES DU CANADA

Le SQRC poursuivra la mise en œuvre de la Politique du Québec en matière de francophonie canadienne.

- Profiter de l'augmentation importante des sommes engagées pour les initiatives en matière de francophonie canadienne afin de favoriser les liens entre les Québécois et les francophones et francophiles du Canada.
- Augmenter le budget du Centre de la francophonie des Amériques pour lui permettre de mener des projets structurants, notamment un Forum des villes francophones canadiennes.
- Profiter de la bonification du PAR et de la mise en place du PARC pour soutenir de nouveaux partenariats en francophonie pour des projets spéciaux.
- Accroître le soutien aux initiatives structurantes renforçant la vitalité du français au Canada et des communautés francophones et acadiennes dans les secteurs prioritaires (culture et communication, éducation, jeunesse, petite enfance, santé et services sociaux, développement économique et durable, immigration, technologies de l'information).



www.sqrc.gouv.qc.ca